

**TAXIS DU PORHOËT** : 7j/7, 24h/24 Tél : 02.97.93.80.91.

**CENTRE D'ACCES AU DROIT** : Entretiens juridiques gratuits et confidentiels un mercredi matin sur 2 (semaine impaire) de 9h à 12h. RDV au 02.97.27.39.63.

**CABINET MEDICAL** : Le cabinet médical du Docteur FERRER est ouvert 12 place du Martray. Tél : 02.97.70.08.13. Consultations sur RDV le lundi de 9h30 à 19h, le mardi de 9h30 à 13h au cabinet, de 14h à 18h à domicile, le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 9h30 à 15h, consultations libres le samedi de 9h30 à 12h30, 1 samedi sur 2, semaines paires.

**MEDECIN – Service de garde** : Appelez le **02.97.68.42.42. la nuit, les fins de semaines et les jours fériés**. Pour urgences UNIQUEMENT, faites le 15 ou le 18.

**PHARMACIE DE GARDE** : Pour connaître la plus proche, composez le 32 37

**GENDARMERIE** : Le « 17 » est réservé aux cas d'urgence.

**CENTRE DE SOINS** : infirmiers(es) – aides-soignant(es), disponibles 24h/24h tous les jours, dimanches, fériés, garde de nuit. **Tél 02 97 93 91 38**

**ADMR** : Pour contacter le bureau à Mohon, appeler le 02.97.93.98.81.

**NATUROPATHE** : Mme Sylvie HONORE, naturopathe – iridologue, 12 rue du Point du Jour. Tél 06 67 37 06 11. Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 19h

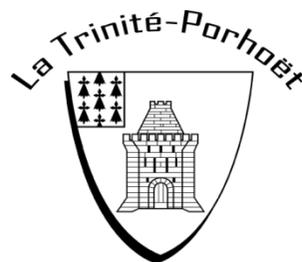
**RECENSEMENT EN VUE DE LA JDC** : Les jeunes ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'à la fin des 3 mois qui suivent. Se présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

**APPEL AU BENEVOLAT** : Nous recherchons des bonnes volontés pour confectionner des drapeaux pour la fête de la Sainte Trinité. Informer la mairie.

### **ASSOCIATIONS**

**Dimanche 13 mars** : Le loto des Pompiers est annulé.

**Samedi 26 mars** : Le club des Gais Lurons organise la vente d'un repas à emporter (couscous) à la salle Polyvalente. Réservations possibles jusqu'au 17 mars auprès des membres de l'association.



## **BULLETIN D'INFORMATIONS**

**N° 120 – MARS 2022**

### **ELECTIONS** :

**Inscriptions liste électorale** : Les inscriptions pour pouvoir voter pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril sont maintenant terminées.

**Carte électorale** : L'année 2022 est une année de refonte. Toutes les personnes inscrites sur la liste électorale vont donc recevoir une nouvelle carte.

**TOUS ANTI COVID** : Télécharger cette application est toujours possible.

**TEST** : Tests possibles au Centre de Soins et à la pharmacie GUILLARD de La Trinité-Porhoët.

**VACCINATION** : Vaccination possible à la pharmacie de La Trinité-Porhoët.

**PASSE SANITAIRE** : En cas de location de salle, le contrôle du passe sanitaire est obligatoire et est à la charge de l'organisateur.

**CONSEIL MUNICIPAL** : Prochain conseil vendredi 11 mars, à 20h30, en mairie.

**BULLETIN MUNICIPAL** : Les bulletins ont été distribués. Ne pas hésiter à venir en chercher en mairie si vous n'en avez pas eu.

**MAIRIE** : Vous pouvez suivre les infos sur la page FACEBOOK : Mairie La Trinité-Porhoët et maintenant sur INSTAGRAM : [mairie.trinite.porhoet](https://www.instagram.com/mairie.trinite.porhoet)



**COMMEMORATION DU 19 MARS 1962** : La commémoration du 19 mars 1962, date du cessez-le-feu en Algérie, aura lieu dimanche 20 mars. A 11h, messe suivie de la cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbe. Un vin d'honneur sera ensuite servi à la mairie.

**RIV à la demande** : Les habitants de La Trinité-Porhoët peuvent utiliser le réseau de bus RIV à la demande les mercredis, vendredis et samedis. Pour ce faire, il suffit de réserver son trajet la veille avant 16h au 02.97.93.30.70.

**BIBLIOTHEQUE** : Permanences tous les mercredis et samedis de 14h30 à 16h. Tél : 02.97.93.98.44. email : [bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr](mailto:bibliotheque.triniteporhoet@orange.fr)

**Erratum** : Une erreur s'est glissée dans le bulletin annuel. La responsable de la bibliothèque est Mme Mary LE MEEC, et non Mme Monique LE GENTIL.

**ESPACE PUBLIC NUMERIQUE** : **Horaires** : Accès libre le mercredi de 15h30 à 18h et le vendredi de 14h à 15h30. Tél : 02.97.73.58.46.

**MSAP / LA POSTE** : 4 rue du Moulin. Tél : 02 97 93 93 69. **Horaires** : Lundi 9h – 12h (13h30 – 17h30 sur RDV), Mardi et Mercredi 9h – 12h et 13h30 – 17h30, Jeudi et Vendredi 9h – 12h.

**MARCHE HEBDOMADAIRE** : Chaque mardi, à partir de 17h, Place de la Mairie : Amanda « Pies anglais », Caravrac (vente de pains, œufs bio, produits secs, ...), vente de saucissons, Dily Noisette... **Port du masque obligatoire**

**Absence de Vanessa de CrocCraqCrêpes pour les mois à venir sur le marché du mardi : bébé qui pointera le bout de son nez dans quelques mois oblige maman à se reposer.**

**BAR –RESTAURANT LE MARC ‘H TRAY** : Tél 02 97 22 27 76

**Horaires** : Lundi fermé, Mardi, Mercredi, Jeudi 07h-21h, Vendredi 07h-23h, Samedi 08h-23h, Dimanche 09h-13h et 17h-23h.

**BOULANGERIE** : Services proposés : boulangerie, pâtisserie, rôtisserie, alimentation générale, fruits et légumes, le samedi vente de pizzas. Fermeture le lundi. Tél : 02.56.61.11.44.

**DEPÔT-VENTE** ; Daniel BASCHENIS, TI GWENN ANTIK, 2 rue Saint Yves, 56490 – La Trinité-Porhoët. Tél : 0603715481. mail : [danidesaintjo@hotmail.fr](mailto:danidesaintjo@hotmail.fr) ou [tigwennantik@gmail.com](mailto:tigwennantik@gmail.com)

**FLEUR DE LOTUS** : Mme Elizabeth McCabe, installée à la Génardière, vous propose soins de massage, soins esthétiques, hypnothérapie et acupuncture. Infos au 06 83 59 92 66 ou 02 97 93 90 23.

**Elle recherche un modèle pour le blanchissement des dents pour le jeudi 10 mars au matin. Ne pas hésiter à la contacter.**



**SMICTOM – EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI** : Le SMICTOM va faire parvenir aux usagers les nouvelles consignes de tri. Vous retrouverez également le nouveau Mémo-tri dans le bulletin municipal qui vient d'être distribué.

**BENEVOLES** :

- 1) L'horloge de l'abbatiale a été rénovée par les bénévoles. Un grand MERCI à eux pour leur travail et disponibilité.
- 2) Les bénévoles de la commune ont à nouveau œuvré et fabriqué une boîte à livres qui est en cours d'installation. Nous les remercions pour tout leur travail et vous demandons de bien vouloir respecter leurs créations.

**DEGRADATIONS** : Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'espace public. Nous constatons encore des dégradations autour de l'étang ainsi que des excréments au niveau du lavoir. Sachez que vous êtes passibles d'une amende !

**RESIDENCE ARTISTIQUE** : Nous remercions chaleureusement l'artiste Sillousoune pour sa présence sur la commune pendant ces 2 mois. Grâce à ce partenariat avec la municipalité, ce ne sont pas moins de 250 élèves et enfants de l'accueil de loisirs qui ont pu participer à la fresque collective. Sans compter l'affluence des Trinitais venus sur 2 après-midis à la salle polyvalente. Une belle bouffée d'oxygène ! Pour suivre l'activité de Sillousoune : [www.sillousoune.com](http://www.sillousoune.com)

**FORUM DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION** : Forum organisé par la Mission Locale du Pays de Ploërmel et Brézé (Club des Entreprises) vendredi 18 mars, de 16h à 20h, Salle des Fêtes de Ploërmel. Plus de 50 entreprises et centres de formation présents. Gratuit et ouvert à tous. Venez avec votre CV !

**INVENTAIRE DES BORNES CADASTRALES** : La DGFIP a pris la décision de lancer la nouvelle chaîne de production de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU), sur le Morbihan. Pour cela, une poursuite des efforts de signalements des bornes cadastrales est nécessaire pour améliorer la précision de ce nouveau cadastre.

Repères géographiques indispensables pour matérialiser les limites de propriété, les bornes cadastrales sont des points de calage nécessaires pour améliorer la précision du cadastre.

**Quels sont les différents types de bornes ?** A l'origine, les bornes étaient constituées essentiellement de pierre. On en trouve aussi en béton, en métal ou en plastique. Certaines sont composées de plusieurs matériaux, avec par exemple une tête en résine de béton et un ancrage métallique.

**Pourquoi recenser des bornes cadastrales ?** Il est fréquent que ces bornes soient malencontreusement déplacées, enfouies ou cassées, victimes de travaux agricoles ou d'entretien de la voirie. L'IGN a aujourd'hui besoin de recenser les bornes cadastrales pour améliorer l'exactitude géométrique du plan cadastral et garantir la continuité et la cohérence avec les images aériennes du territoire au bénéfice de nombreux usages tels que l'aménagement du territoire ou la prévention des risques (inondation, érosion du littoral, etc.).

**Qui peut aider l'IGN ?** Elus locaux, propriétaires terriens, exploitants agricoles, forestiers, randonneurs, promeneurs, citoyens... TOUT LE MONDE peut contribuer à cette campagne collaborative grâce à l'application IGN gratuite pour Smartphone « ALEA » (disponible sur GOOGLE PLAY et APPLE STORE) et simple d'utilisation qui permet, en trois clics, de localiser ces bornes en les photographiant. Pour plus de renseignements sur <https://www.ign.fr/ensemble-localisons-les-bornes-de-propriete>